

# Pêche à la langouste : de la friture dans les viviers

Les tensions entre les services de l'Etat et certains acteurs de la pêche insulaire resurgissent à chaque saison estivale. Le respect des directives européennes sur la taille minimum du crustacé est sujet à polémiques

Lorsque la saison de pêche à la langouste redémarre chaque année, au mois d'avril, la polémique remonte inlassablement à la surface. Il y a quelques jours, la Halle aux poissons du marché d'Ajaccio a été le théâtre d'une empoignade entre les services de l'Etat et quelques représentants de la pêche locale, lors d'un contrôle effectué par les agents de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

L'objet de cette discordance récurrente concerne la taille réglementaire du crustacé au moment de sa capture. Sur ce point, la loi européenne semble pourtant explicite.

C'est le règlement CE n°1967/2006 qui fixe une longueur dite "céphalo-thoracique" d'au moins 9 cm. Cette dernière se mesure "de la pointe du rostre jusqu'au point médian de la bordure distale dorsale du céphalothorax".

Comment une description aussi précise peut-elle être sujette à interprétations? "C'est une question de quelques mil-

limètres mais l'étalon du Comité régional des pêches dont nous nous servons pour valider la taille d'une langouste respecte les 9 centimètres. Simplement, nous ne le plaçons pas tout à fait au même endroit. Notre principale préoccupation, c'est que la langouste se reproduise. Et c'est le cas si l'on respecte nos mesures", précise Xavier d'Orazio, patron de la prud'homme d'Ajaccio.

## Absence de socle scientifique

En effet, les pêcheurs du golfe de la cité impériale ont pris l'habitude de fixer le repère à la jonction des antennes, légèrement plus haut que le rostre. Un simple décalage qui influe sur le poids total de la langouste, à raison de 100 à 150 grammes pour un simple centimètre de différence. Le poids de la discordance, en quelque sorte.

"Nous appliquons les directives. Il s'agit d'un enjeu de préservation des stocks, prévient Christophe Merit, directeur



L'étalon du comité régional des pêches respecte la taille réglementaire fixée par l'Union européenne. Mais c'est son positionnement qui prête à interprétation.

/PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNILL

adjoint de la DDTM. Nous savons que la langouste représente un enjeu majeur pour l'économie de la pêche insulaire mais il faut un discours ferme et arrêté sur le sujet. Si Bruxelles décide d'accorder une modification réglementaire pour la Corse, nous en prendrons évidemment acte mais à ce jour, je n'ai pas eu connaissance d'une telle dé-

marche." Pour cela, c'est le Comité régional des pêches qui doit solliciter l'instance nationale en vue d'une saisine du conseil de l'Union européenne. Cela tombe bien, Gérard Romiti préside à la fois l'antenne locale et le comité national. Pour lui, il manque un socle scientifique afin d'élaborer un vrai "plan langouste": "Les différents tra-

voux que nous avons effectués, avec la Stareso notamment, démontrent qu'une langouste de 350 grammes est arrivée à sa taille adulte et s'est reproduite. Les conditions de reproduction ne sont pas les mêmes dans les mers du Nord, en Bretagne ou en Méditerranée. Nous avons été pionniers en matière de gestion de la ressource avec l'instauration

d'une saisonnalité. Nous continuons de travailler sur la traçabilité de la pêche et le marquage des espèces relâchées mais cela prend plusieurs années et nécessite quelques financements supplémentaires." En attendant, les nombreux contrôles effectués (une trentaine par semaine selon la DDTM) font ressurgir les tensions entre les services de l'Etat et les pêcheurs. "Ça va un peu mieux: après discussion, ils nous ont signifié qu'une forme de tolérance serait appliquée jusqu'à la fin de l'été et qu'une réunion aurait lieu à ce moment-là pour établir une position commune." Une indulgence et un timing que récuse la DDTM par la voix de Christophe Merit: "Nous sommes réputés pour être durs dans nos contrôles. Mais nous sommes ouverts à la discussion. Ce qui importe, c'est l'enjeu économique et environnemental de l'activité." Dans cette symphonie dissonante, quelques violons restent visiblement à accorder.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

GAGNEZ PLUS DE 100 000 € DE CADEAUX !! LE 28 JUIN 2017

**GRAND JEU ANNIVERSAIRE corse-matin**

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER 100.000€ DE LOTS

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Tél. (valable) : .....  
Nom et adresse du diffuseur de presse où sera déposé le bulletin de participation : .....

TENTEZ VOTRE CHANCE EN DÉPOSANT VOTRE BULLETIN CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !  
LES BULLETINS DE JEU SERONT PUBLIÉS ET À DÉCOUPER DANS CORSE-MATIN TOUTS LES JOURS DU 20 AU 30 JUIN 2017

• TOUT BULLETIN INCOMPLÉT NE POURRA ÊTRE TIRÉ AU SORT - UN BULLETIN NE PEUT ÊTRE GAGNANT QUE D'UN SEUL LOT

1 VOITURE | 1 SCOOTER | 1 QUAD | 1 SALON DE JARDIN | 1 VOYAGE DE RÊVE | 1 ENSEMBLE LINGE DE MAISON | 2 KITCHENAID | 1 CANAPÉ | 10 TABLETTES | 10 MONTRES CONNECTÉES | 5 TRAVERSÉES CORSE CONTINENT | 15 BILLETS D'AVION A/R CORSE CONTINENT | 19000 € DE BONS D'ACHAT | 1 TABLEAU DE MÂITRE | 1 SEJOUR SOIN ZEN | 50 NUITÉES D'HÔTEL DE LUXE

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement complet du jeu disponible sur simple demande ou écrivant au journal corse-matin  
Grand Jeu Anniversaire - 2 rue Sergent Casalonga - BP 177 - 20178 Ajaccio

## Pôle Emploi : la mobilisation s'intensifie dans la rue



Deux barrages filtrants ont été organisés hier par les salariés STC de Pôle Emploi à 7 heures du matin puis à 19h. Débarquement et embarquement des voitures au compte-gouttes. /PHOTO P.-A. FOURNILL

Négociations interrompues lundi soir. Locaux de la Direction occupés la nuit suivante. Puis barrage filtrant aux abords du port de commerce d'Ajaccio hier matin dès 7 heures. Pour l'occasion, les grévistes STC de Pôle Emploi avaient déployé des banderoles: "Nous sommes restés sages et polis. Notre direction nous méprise. Avà basta !"; "On ne voulait pas en arriver là. On nous y contraint." Au quatorzième jour de grève, ils ont décidé de se "faire entendre autrement, sans trop pénaliser la population et ceux qui travaillent" mais espérant ainsi rétablir un dialogue "constructif". "Rien n'avance. Il est temps que le préfet se réveille un peu", insiste-t-on, tandis que la file des voitures à peine sorties des navires de la Méridionale et de la Corsica Ferries s'allonge. Les automobilistes se montrent compré-

hensifs pour la plupart. Quelques mots sont souvent échangés avec les manifestants. L'ambiance est bon enfant. Même si une sorte de déception était palpable sur le barrage. "Nous avons attendu toute la nuit un coup de fil du cabinet du préfet. Il n'est pas venu", commente-t-on. Et pour l'heure, on est dans le dur. "Nous sommes dans une situation telle que nous sommes obligés d'aller au boulot", expliquent les grévistes.

Ces derniers leveront finalement le camp aux alentours de 9 heures pour enchaîner sur une opération escargot qui mènera jusqu'à l'aéroport et s'achèvera à la direction régionale de Pôle Emploi, sur la Rocade. Tout au long de la journée, on reproduira le scénario, en centre-ville cette fois. La pression s'intensifie dans la rue et dans les locaux de la direction régionale. Là, en fin de

matinée, les syndicalistes STC se sont invités à un comité de direction (Codir). Plusieurs heures durant, des membres de l'exécutif du syndicat se sont relayés afin d'entretenir la discussion avec la direction de Pôle Emploi. Pendant ce temps, d'autres tractations se déroulent à Paris. Autour de la table, les représentants de la direction générale de Pôle Emploi, la direction générale du travail et le préfet de Corse. Les grévistes espèrent une issue positive aujourd'hui. En d'autres termes: l'abandon de la procédure de licenciement engagée contre leurs cinq collègues mis en cause. Hier soir, ils avaient à nouveau bloqué l'accès au port d'Ajaccio. Embarquement au ralenti.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

\*Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.